

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 4<sup>ième</sup> jour du mois d'août 2015 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, Mesdames Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Madame Émilie Martel, conseillère est absente. (Motif personnel)

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 7 juillet 2015.
- 3) Ratification des déboursés.

## **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 4) Appel d'offres travaux de restauration de talus après affaissement de ponceau rue du Fer-à-Cheval.
- 5) Dérogation mineure pour le 160, chemin de la Rouge

## **AFFAIRES NOUVELLES :**

- 6) Correspondance.
  - Lettre de la vice-première ministre, bénéficieront d'un soutien pour la formation pompiers à temps partiel.
  - Confirmation de la Subvention de 18 000\$ pour l'amélioration du chemin du Lac-à-la-Loutre
- 7) Demande de don de l'association régionale des trappeurs Laurentides-Labelle 50\$.
- 8) Demande de subvention dans le cadre du programme pacte-rural 2015-2016/ dépôt de la demande en septembre montant de 31 507\$.
- 9) Proposition contrat d'entretien promotek.
- 10) Travaux de marquage de la chaussée (ligne).
- 11) Travaux de scellement de fissure de la chaussée.
- 12) Travaux de recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc.
- 13) Changement du réservoir d'huile à chauffage à l'hôtel de ville.
- 14) Inscription colloque de zone 22 et 23 octobre 2015 à Val-David (195\$).
- 15) Formation des pompiers en sauvetage nautique.
- 16) Installation d'un panneau «Prière de ne pas nourrir les sirènes» au Lac-à-la-Loutre.
- 17) Inscription congrès de la FQM.
- 18) Varia :
- 19) Période de questions.
- 20) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 149-15**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 150-15**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2015**

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 7 juillet 2015, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 7 juillet 2015 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 128-15 à 148-15 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 151-15**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6775 à 6817 inclusivement pour un montant de 176 141.83\$ et des comptes à payer au 04/08/2015 au montant de 8 341.65\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3006 à 3059 inclusivement pour un montant de 20 145.47\$.

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

**RÉSOLUTION 152-15**  
**APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE RESTAURATION DE TALUS APRÈS AFFAISSEMENT DE PONCEAU RUE DU FER-À-CHEVAL**

ATTENDU QU'en date du 2 juillet 2015, la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres pour des travaux de restauration de talus après affaissement de ponceau sur la rue du Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçus 5 soumissions;

ATTENDU QUE M. Nicolas Telmosse, ingénieur pour la compagnie WSP Canada, a procédé à la vérification de la conformité des soumissions et que 3 des soumissions ont été jugées conformes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9088-9569 Québec inc., au montant de 53 745.82 \$ (taxes incluses) et que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est autorisée à signer le contrat relatif à ce mandat.

Soumissionnaires ayant présenté une offre :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>	<b>Conforme</b>
9088-9569 Québec inc.	53 745.82 \$	Oui
Gilbert P. Miller et Fils ltée	63 539.78 \$	Non
Gelco Construction	71 953.19 \$	Oui
Construction Cyvex	99 432.68 \$	Oui
Bernard Paysagiste inc.	143 333.81 \$	Non

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 153-15** **DÉROGATION MINEURE 160, CHEMIN DE LA ROUGE**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise pour le 160, chemin de la Rouge et consistant en la réduction de la bande de protection riveraine afin de permettre la construction de marches conduisant à l'entrée principale de la propriété.

Après une seconde étude du dossier et avoir pris connaissance des recommandations données par l'officier municipal en bâtiment et en environnement, informant le conseil de l'impossibilité de construire l'escalier tout en respectant la bande de protection riveraine.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Aucun commentaire n'est formulé.

EN CONSÉQUENCES, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la demande soit acceptée de la façon suivante :

- L'escalier peut être installé directement face à la porte principale, mais longeant la façade vers l'allée.
- La distance entre le mur de fondation de la maison et la limite extérieure des marches de pierres ne devra pas excéder 1 mètre.
- La distance entre la base du talus servant d'assise et la fondation du bâtiment principal ne devra pas excéder 3 mètres, incluant le mètre pour l'escalier
- Le talus devra être végétalisé afin d'assurer la stabilité du sol et de maintenir cette distance de la fondation sans empiéter plus avant dans la rive.
- A partir de la base du talus jusqu'au cours d'eau, qui représente la bande riveraine, des espèces indigènes devront être plantées. Le choix des espèces plantées (combinaison d'herbes, d'arbustes et d'arbres) devront faire partie des listes d'espèces qui figurent à l'article 12.3.2 du règlement 199-02 du règlement de zonage.
- Une barrière de sédiment devra être installée avant les travaux.
- Le tout à la condition qu'aucun ouvrage à réaliser ne se retrouve à l'intérieur d'une bande minimale de 5 mètres de la rive calculée à partir de la ligne des hautes eaux;

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 154-15**  
**DEMANDE DE DON DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES TRAPPEURS**  
**LAURENTIDES-LABELLE**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la demande de don reçu de l'Association régionale des trappeurs Laurentides-Labelle dans le cadre de la création d'un programme pour les jeunes, soit refusée, le conseil ne disposant pas du budget nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 155-15**  
**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PACTE RURAL 2015-**  
**2016**

ATTENDU QUE la municipalité entend présenter une demande de subvention dans le cadre du pacte rural 2015-2016;

ATTENDU QUE le projet doit être présenté en septembre 2015;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil autorise la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du pacte rural 2015-2016 au montant de 39 400\$ pour l'agrandissement de la maison des jeunes située au 174, rue du Fer-à-Cheval.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 156-15**  
**PROPOSITION DE CONTRAT D'ENTRETIEN DE PROMOTEK**

ATTENDU QUE la compagnie Promotek nous a fait parvenir une proposition pour un contrat d'entretien pour le système de caméra installé à la carrière de Lionel Provost, au coût de 500\$ annuellement;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant aucune réparation n'a été nécessaire sur le système et que les coûts mentionnés dans la proposition pour effectuer certaines réparations sont équivalents au coût du contrat sauf en ce qui concerne la caméra;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil refuse la proposition pour le contrat d'entretien.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 157-15**  
**TRAVAUX DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE (LIGNE)**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 6 fournisseurs pour le marquage de la chaussée;

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire soit Lignes Maska au prix de 217\$ du kilomètre pour une longueur de  $\pm$  25 kilomètres.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Lignes Maska	217\$ du kilomètre
SMQ Marquage	430\$ du kilomètre
Dura-Lignes	315\$ du kilomètre

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 158-15**

#### **TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURE DE LA CHAUSSÉE**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs pour des travaux de scellement de fissure de la chaussée;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le contrat soit octroyé à la compagnie Cimota, plus bas soumissionnaire au prix de 2\$/mètre linéaire + 1 mobilisation/démobilisation 2 500\$ jusqu'à concurrence du budget disponible de 10 000\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 159-15**

#### **TRAVAUX DE RECHERCHE DE FUITES SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 5 fournisseurs pour des travaux de recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE nous avons reçu 3 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le contrat est octroyé au plus bas soumissionnaire soit Aqua Data au prix de 1225\$, tel que dans la proposition numéro 15-348.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Aqua Data	1 225\$ (main d'œuvre, déplacement, rapport)
Les Compteurs Lecomte	3 500\$ (main d'œuvre, déplacement et rapport)
Localisation Bois-Francs inc.	105\$/heures+ transport et kilométrage (559.40\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 160-15**

#### **CHANGEMENT DU RÉSERVOIR D'HUILE À CHAUFFAGE À L'HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs pour le remplacement du réservoir de 500 gallons d'huile à chauffage;

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 soumissions suite à cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire soit Chauffage Laurentien 2000 au prix de 3 873.45\$ taxes incluses.

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Chauffage Laurentien 2000	3 873.45\$ taxes incluses
Plomberie Roger Labonté inc.	4 311.56\$ taxes incluses

Les fonds nécessaires à ces travaux seront pris à même le règlement d'emprunt pour la réfection de l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 161-15** **INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise la directrice générale à participer au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra les 22 et 23 octobre prochain à Val-David, les frais d'inscription, repas et déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

### **FORMATION DES POMPIERS EN SAUVETAGE NAUTIQUE**

Aucune décision n'a été prise dans ce dossier.

### **RÉSOLUTION 162-15** **INSTALLATION D'UN PANNEAU « PRIÈRE DE NE PAS NOURRIR LES SIRÈNES » AU LAC-À-LA-LOUTRE**

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil autorise l'installation d'un panneau « Prière de ne pas nourrir les sirènes » dans le cadre du projet « je pARTicipe », ce panneau sera installé au Lac-à-la-Loutre.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

### **RÉSOLUTION 163-15** **INSCRIPTION CONGRÈS DE LA FQM**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la demande de M. Gabriel Dagenais, conseiller, pour s'inscrire au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités en septembre prochain est refusée, ce montant n'ayant pas été prévu au budget 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 164-15**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h10.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Karine Maurice-Trudel,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau,  
Mairesse.